

## Isabelle Bettez, championne des communications machine-machine



Si l'un de ces jours à Montréal, il est possible de payer son stationnement avec son sans-fil ou son *BlackBerry*, ce sera un peu grâce à Isabelle Bettez. La technologie logicielle de son entreprise, **8D Technologies**, est au cœur des 450 nouvelles bornes informatiques déployées depuis la fin de 2004 au centre-ville de Montréal.

Aujourd'hui, si cette technologie n'offre l'expérience sans fil qu'aux agents de stationnement, qui identifient les

espaces impayés à l'aide d'un assistant personnel mobile, ce n'est qu'une question de temps avant que les usagers puissent interagir avec ces bornes.

« Techniquement, il serait même possible d'offrir dès aujourd'hui le paiement par un appareil sans fil comme le téléphone », explique M<sup>me</sup> Bettez.

Mais, avec les autorités municipales, les choses prennent du temps et, comme le fait remarquer aux **AFFAIRES Michel Philibert**, le porte-parole de

**Société en commandite Stationnement de Montréal**, les autorités municipales procéderont par étapes, en habituant d'abord le grand public à ces nouveaux parcomètres.

Qu'à cela ne tienne, M<sup>me</sup> Bettez ne se limitera pas aux *péages de rue* de la ville de Montréal. Le nom de 8D risque d'être associé à une dizaine de projets pilotes en Europe et aux États-Unis, certains comprenant le paiement par téléphone sans-fil.

La technologie développée par 8D constitue un maillon important du *m-commerce*, car elle permet les communications entre les serveurs d'une entreprise et son parc sans fil de guichets automatiques, de machines distributrices ou de parcomètres. Ces communications sont appelées communications machine-machine (M2M en anglais), et sans elles, le commerce mobile serait impossible.

Selon **l'Idate**, l'observatoire des télécommunications en Europe, le marché mondial du M2M pèserait déjà plus de 20 milliards d'euros (29 G\$) et devrait atteindre les 220 milliards (328 G\$) en 2010. Les applications M2M offertes peuvent être groupées en trois catégories principales, celles permettant d'alerter le gestionnaire de terminaux mobiles d'éventuelles pannes ou mal-fonctions, de contrôler et de suivre l'état des stocks (comme le nombre de canettes encore disponibles dans une distributrice), et de percevoir les paiements effectués par les particuliers à ses terminaux mobiles. ■